



## Fiche Composant

# KNAUF Brio 18 WF

### Le produit : présentation

Les plaques KNAUF Brio 18 NF sont des plaques composites constituées de plaques moulées à base de plâtre fibré cellulose conformes à la norme NF EN 15283, contrecollées sur une sous-couche en fibres de bois de 10mm d'épaisseur conformes à la norme NF EN 622. Les produits finis sont feuillurés 4 côtés et conformes à la norme NF EN 14190.

### Le produit : pour quoi faire ?

Chape sèche flottante permettant de réaliser une surface de niveau, destinée à recevoir divers types de revêtements de sol collés ou flottants.

Elle est mise en œuvre sans sous-couche sur support continu et plan. Elle peut être mise en œuvre sur supports en béton, en bois massif ou en panneau dérivés du bois conformes à la norme DTU51.3 ou encore sur plancher ancien. Elle peut également être posée sur support en bois massif contre collé (CLT), le procédé devant disposer d'un DTA en cours de validité.

Les locaux dans lesquels sont posées les plaques sont classés P3 E2 au plus.

Les charges d'exploitation doivent être inférieures ou égales à :

- 2,5 kN/m<sup>2</sup> en cas de pose d'une couche de Brio 18 WF ;
- 4,0 kN/m<sup>2</sup> en cas de pose d'une couche de Brio 18 WF renforcée par une couche de KNAUF Brio 18 au-dessus, avec décalage des joints des deux lits de plaques de 20 cm minimum dans le sens longitudinal et d'une demi-plaque dans le sens transversal.

### Caractéristiques :

Dénomination	KNAUF Brio 18 WF
Longueur [mm]	1200
Largeur [mm]	600
Epaisseur [mm]	28
Type de bords	Feuillurés 4 côtés
Code article	82669
Conditionnement (plaques / palettes)	50
Masse surfacique [kg/m <sup>2</sup> ]	24
Réaction au feu NF EN 13501-1	Euroclasse E

### Documents de référence

- Norme NF EN 14190
- DoP n° 0010\_Brio\_18\_WF\_2017-09-01
- FDS\_KNAUF Brio WF\_2018-01-26
- Appréciation de Laboratoire n° 13-A-511
- Réaction au feu : RC n°903 1790 000-80
- Avis technique 13/18-1415\_V1
- Mise en Œuvre suivant fiche système KNAUF et Avis Technique

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Fiche de Mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas sont également à titre indicatif et ne constituent nullement des documents contractuels